

Jacques Lévy, Olivier Milhaud  
23 novembre 1999

## **L'espace français veut-il sortir du paléolithique ?**

L'auteur iconoclaste du *Tournant géographique* (Belin, 1999) et fondateur d'*Espaces-Temps*, réinvente pour nous, le temps d'un Café, le territoire français.

A la fois spécialiste en géographie du politique, et de la ville et de l'urbanité, il a participé au lancement de la revue *Espaces Temps*, qui se consacre à une réflexion sur l'épistémologie, la didactique et les théories des sciences sociales. Il est aussi membre fondateur de l'Association française pour le développement de la géographie, et de EuroPolis, réseau européen de recherche sur l'espace et le politique. Professeur à l'université de Reims et à l'Institut d'études politiques de Paris, il dirige l'équipe VillEurope et participe activement au débat sur la ville, l'aménagement du territoire, les relations entre espace et politique, notamment par des articles dans *Le Monde* et *Libération*.

Sans énumérer ses deux cents publications, on peut signaler *Géographies du politique* (Presses de Sciences Po/Espaces Temps, 1991), *Le monde : espaces et systèmes* (avec Marie-Françoise Durand et Denis Retaillé, Presses de Sciences Po/Dalloz, 1992, 2<sup>e</sup> édition 1993), *Egogéographies* (L'Harmattan, 1995), le dossier <> (revue *Le Débat*, novembre 1996), *Europe : une géographie* (Hachette, 1997 ; 2<sup>e</sup> édition 1998), et *Le Tournant géographique* (éditions Belin, 1999). Il dirige avec Michel Lussault la préparation d'un Dictionnaire de la géographie et des sciences de l'espace social, à paraître aux éditions Belin.

S'il a fallu attendre un nombre aussi important de cafés géos pour inviter Jacques Lévy, les auditeurs présents au Flowers n'auront pas été déçus. G. Fumey a rappelé qu'à la sortie du premier numéro d'*Espaces Temps*, en octobre 1975, Maurice Le Lannou, professeur de géographie au Collège de France et grand chroniqueur dans *Le Monde* écrivait : Des géographes contre la géographie, ce qui était toutefois faire honneur à des étudiants... !

Certains profs de khâgne n'hésitèrent pas à traiter le jeune géographe de "voyou" ! Voyou, J. Lévy accepte de l'être pour son côté subversif, mais certainement pas pour la malhonnêteté que ce mot présuppose. Il a d'ailleurs pu répondre à Maurice Le Lannou, toujours dans *Le Monde* : Des géographes pour une autre géographie. C'est bien un Jacques Lévy iconoclaste et souriant, qui est venu parler d'un thème (non moins iconoclaste et souriant) : l'espace français veut-il vraiment sortir du paléolithique ? Thème qui soulève bon nombre de questions : Que reste-t-il dans l'espace français du paléolithique, période de chasse et de pêche d'avant la révolution néolithique de l'agriculture et de l'élevage ? Comment concilier ces diverses époques qui perdurent dans l'espace ? A-t-on le droit d'associer un espace à une volonté ?

D'abord, on peut dire que les différents âges perdurent dans l'espace français, et la question est de savoir les concilier. La chasse et la pêche demeurent, et pas seulement comme activités de loisir. Comme au paléolithique se pose le problème du renouvellement des ressources, puisque ces activités ne sont pas productives. Et il suffit de voir le débat politique actuel sur la chasse pour voir qu'elle renvoie à l'idée même d'un type de civilisation. Quant au néolithique, on n'en a pas oublié l'agriculture (activité productive cette fois-ci). Et, encore aujourd'hui, le débat sur l'agriculture et les agriculteurs, semble aussi relever d'un débat sur un choix de

civilisation. Mais l'espace français ne se limite pas à ces deux strates : l'industrie et le phénomène urbain ont aussi marqué l'espace national.

Dès lors, comment concilier ces différentes strates ?

On peut choisir la méthode exclusive qui consiste à expulser l'autre : interdire la chasse, contingenter l'agriculture, ou restreindre le développement urbain comme cela a été évoqué lors du projet d'aménagement du territoire en 1993.

D'autres méthodes visent à concilier ces phénomènes. Jusqu'à présent, les activités en déclin (chasse, pêche, agriculture) étaient fortement soutenues par des aides publiques. Par un accord implicite, tout le monde acceptait l'idée lancée par un ministre français de l'agriculture : "les agriculteurs occupent le territoire".

Les autres "occupants" acceptaient que la gestion des grandes superficies soit dévolue aux agriculteurs.

Aujourd'hui, la donne a changé avec l'émergence de ce que J.Lévy appelle, "la conscience écologique". Si les agriculteurs étaient nos interprètes dans notre rapport à la nature, ils nous apparaissent depuis quelques années comme les premiers des pollueurs. L'idée que la nature est un patrimoine à protéger a fait son chemin, et la bienveillance de la société pour les agriculteurs s'est érodée. On peut même considérer ensemble la chasse, la pêche, l'agriculture et l'industrie, car cette dernière est aussi une activité à la fois productrice d'objets nouveaux et destructrice de ressources. On assiste aujourd'hui à la confrontation de deux blocs : le bloc des activités traditionnelles (agriculture, industrie...) s'opposant au bloc urbain, post-industriel, réclamant la protection de l'environnement.

J. Lévy demande alors s'il y a des questions face aux "simplifications" (sic) qu'il fait. Eric André demande si l'on peut opposer si radicalement agriculteurs et citadins, dans la mesure où dans des secteurs très urbains comme ceux de Boulogne-Billancourt, 8 à 10% des votants ont porté leur suffrage à la liste Chasse-Pêche-Nature-et-Traditions. J. Lévy souligne qu'un vote ouvrier important s'est porté sur cette liste (cf. Picardie, banlieue marseillaise...). Et cela légitime encore plus son rapprochement du monde agricole et du monde industriel ; ce-dernier voyant son rapport à la nature comme une respiration par rapport au monde industriel et urbain. Il faut d'ailleurs souligner la spécificité de l'industrialisation française qui s'est faite dans un monde à peine urbanisé, à la différence des espaces allemands ou britanniques. Aussi, les ruraux français devenant ouvriers sont restés profondément ruraux dans leurs mentalités, alors que le monde ouvrier britannique par exemple, est né dans un univers déjà marqué par un exode rural précoce. On peut donc associer agriculture et industrie, particulièrement en France, et particulièrement dans un monde post-agricole et post-industriel.

Daniel Letouzey rappelle que ce n'est pas l'espace qui décide, mais des acteurs. Christophe Terrier renchérit en se demandant si un espace peut avoir une volonté ? Peut-être que le territoire regroupe des gens qui auraient un projet commun pour ce territoire même... Et pourtant, il y a un décalage entre espaces fonctionnels et espaces politiques, puisqu'il n'y a pas homogénéité du vote dans un bassin d'emplois par exemple. J. Lévy répond : "l'espace existe comme acteur".

Parlant d'"histoire d'amour" entre l'Etat et l'espace rural, il souligne le rôle de cet Etat comme acteur. Les Etats d'Europe de l'Ouest ont été des Etats relativement stables dans leurs

frontières, mais de forces variables. - L'Etat français a su dominer son espace, dominer les jeux de pouvoirs, aux dépens des féodaux et des villes. (C'est pourquoi la dorsale européenne évite pour l'essentiel l'espace français, car les villes françaises ont été affaiblies par l'Etat tandis que les villes du Rhin avaient un succès très net).

La III<sup>e</sup> République a accordé un poids considérable aux notables ruraux (fatigués de voir Paris décider du sort de la France, comme en 1793/94 ou durant La Commune).

Et l'Etat central garantit, sinon une souveraineté partagée, du moins un pouvoir particulariste aux communes et aux départements, et empêche par ailleurs tout transfert de pouvoir des campagnes vers les villes, sans l'accord même des campagnes. Et ce, par la sanctuarisation des limites communales, par les départements, par le scrutin d'arrondissement pour les législatives, et enfin par le Sénat.

L'opposition entre les deux France quant à leur rapport à la nature est aujourd'hui frontale, car pendant longtemps un énorme avantage institutionnel et politique a été accordé à l'une des deux conceptions. L'accumulation de forces antagonistes apparaît aujourd'hui au grand jour. On compte ainsi parmi les acteurs, l'Etat central et les notables ruraux. Reste à savoir si les espaces se comportent comme des acteurs collectifs. Avant de répondre à cette question, J. Lévy répond à la question de Guilhem Pépin, qui se demande si l'histoire rurale française n'a pas été bloquée par la décentralisation.

Tout d'abord, le mot "décentralisation" est un mot-piège visant à dépolitiser le partage des pouvoirs, en le présentant sous un aspect technique. La vraie question n'est pas technique, mais politique : des sociétés à différentes échelles (villes, régions, Europe...) peuvent-elles exister comme sociétés politiques ?

Certes, on présente la question comme un arrangement technique, comme un prolongement de la déconcentration (les préfets ont transmis une partie de leur pouvoirs à des élus locaux). En fait, l'Etat central s'assure que les périphéries restent bien dans son giron. Pour ce faire, il utilise des compensations, des ressources qu'il donne aux régions dont on redoute le départ (aujourd'hui la Corse et les DOM TOM). J. Lévy souligne l'existence d'un "système 1-3 / 2-4".

Le niveau 1 de l'Etat se méfie beaucoup du niveau 2 (en France, ce niveau 2 est Paris par exemple, avec ses 10 millions d'habitants, et ses 30% du PIB national), mais aime bien le niveau 3 qui ne le menace pas. Aujourd'hui, le niveau 1, c'est l'Europe qui s'entend bien avec les villes et les régions de niveau 3, tandis que l'Etat (actuel niveau 2) préfère les départements et les petites villes (niveau 4). Peut-on dire que des espaces se comportent comme des acteurs ?

Cette question dépasse la géographie. B. Lahire, dans *L'Homme pluriel*, se demande si l'individu est bien un acteur unifié. L'individu joue plusieurs rôles. Dès lors sommes nous sûrs d'être une seule personne ? "répondre oui est peut-être une ruse pour rendre notre vie plus facile", précise J. Lévy. Qu'en est-il pour plusieurs individus ? En sciences sociales, le courant de l'individualisme méthodologique considère que les concepts de société et d'acteurs sont sans intérêt, ou du moins, demande avant de parler d'acteur collectif, s'il n'y a pas d'acteur individuel. N'utilise-t-on pas un vocabulaire individuel lorsqu'on dit : "l'Etat veut", "la classe ouvrière souhaite", "l'entreprise choisit"...

L'acteur qu'est la société ? "Société" est un mot très vague. Lors des votes, on pourrait dire "la société française a choisi..." Cependant, ce n'est pas toute la société qui a répondu à une question qui se posait du reste dans un cadre précis !

Quant à l'espace ? Il s'agit d'un ensemble de relations entre des éléments (personnes, objets...) Comment cet ensemble de relations peut-il devenir un acteur ? J. Lévy précise que cette question est encore un chantier intellectuel pour lui. Cependant, il a des éléments de réponse. L'espace est une manière d'être de la société (donc est plus petit qu'elle), mais il y a aussi des gens dans l'espace français qui ne font pas partie de la société française, comme par exemple les touristes (donc l'espace est aussi plus grand que la société).

L'espace français veut-il vraiment sortir du paléolithique ? Les citoyens, mais aussi les habitants et les touristes ont leur mot à dire. Il faudrait que chaque acteur potentiel puisse participer au débat, puisse dire ce que serait à ses yeux la France idéale. Des contradictions vont alors apparaître. Pour gérer ces contradictions, on peut choisir une cohabitation non dupe, pour trouver un compromis.

Comme exemple de compromis, on pourrait dire : pas de chasse le mercredi, agriculteurs ne peuvent pas polluer les rivières, mais les urbains acceptent de payer la viande plus cher, et acceptent que leur argent pour la PAC soutienne moins les prix agricoles que le développement des territoires à faible densité (plus animés aujourd'hui par les commerçants et travailleurs du tourisme que par les agriculteurs...).

La ville est l'exemple d'un compromis mal négocié entre le modèle de la ville dense avec diversité des fonctions et des populations, et la conception américaine périurbaine avec de faibles densités et l'utilisation généralisée de l'automobile. Ce deuxième modèle a eu tendance à étouffer le premier. Le centre historique concentre tous les commerces, donc la population périurbaine prend sa voiture pour aller dans le centre, et attribue au centre-ville les effets de sa propre action (pollution, encombrement...). Chacun essaie d'obtenir le maximum : c'est l'exemple d'un compromis non négocié.

Il faudrait évaluer les compromis. Si j'achète une maison dans le périurbain (pour avoir un jardin, être propriétaire...), je dois accepter au bout de quelques années de voir si la ville telle qu'elle s'est développée est bien celle que je souhaite. Pour remettre en question mes choix, il faut qu'on me les montre tels qu'ils se sont développés. Et ça, c'est le rôle du politique. Il faut donc plus de lisibilité du débat entre tous les acteurs (y compris l'espace, s'il est un acteur).

Daniel Letouzey, déçu que l'on parle plus d'histoire que de géographie, rappelle que les entreprises agissent selon la vision qu'elles ont de l'espace. Lorsqu'elles licencient : quel débat y a-t-il ? Et que peut faire un débat lorsqu'on aboutit à un pays industriel touché de plein fouet par de massifs licenciements ?

J. Lévy rappelle la responsabilité collective des situations inextricables du monde industriel. Il reconnaît avoir participé de cette idéologie industrielle de la valorisation d'un accès rapide à l'emploi sans qualification poussée ou de la concentration mono-industrielle.

Quant à la question des acteurs hyper-puissants sur lesquels on n'a pas prise, J. Lévy interroge la qualité du politique pour qu'il empêche des catastrophes sociales. Le problème de la qualité géographique des espaces politiques se pose en ces termes : plus il y a de lieux où l'on peut poser les problèmes et les résoudre, plus le politique a sa place. Il est cependant faux de dire

que le politique ne peut rien : J. Lévy cite Ph. de Villiers, élu "local" qui a su mobiliser la société vendéenne contre la mondialisation en créant de la mondialisation : un parc à thèmes. D'autre part, en Bretagne ou en Alsace, il y a une culture du développement endogène, et le politique a son rôle. De même pour la zone est-alpine (Bavière, Suisse allemande, Autriche hormis Vienne) : "c'est le heimat dans toute son horreur, mais ils arrivent bien à gérer la mondialisation et à mobiliser leurs sociétés".

Manuela Vicente, sociologue, s'interroge sur la pertinence socio-spatiale de la catégorie "périurbain". J. Lévy rappelle qu'il existe trois réponses, la dernière étant celle qu'il préfère :

Le périurbain, c'est une époque : à la ville historique de l'ère pré-industrielle a succédé la banlieue industrielle, puis le péri-urbain qui est l'extension post-industrielle de la ville.

Dans les traitements statistiques, le périurbain, c'est la relation fonctionnelle à la ville sans la continuité du bâti. Si Mantes-la-Jolie appartient à l'agglomération parisienne, Meaux n'y appartient pas du fait de la rupture de la continuité du bâti.

le périurbain, c'est un type de développement de la ville : c'est la faible densité ajoutée à la faible diversité, soit l'affaiblissement des deux caractéristiques de l'urbain. La différence entre le plus urbain et le moins urbain n'est pas dans l'accès aux services, mais dans le caractère interne ou externe de ces services. Le vrai classement fonctionnel, c'est le gradient d'urbanité.

Pour conclure, qu'est-ce donc que "le tournant géographique" ? C'est une idée lancée par Marcel Gauchet : "nous assistons à un tournant "géographique" diffus dans les sciences sociales". (Le Débat, n°92, novembre-décembre 1996, dossier <>, p42). C'est l'accroissement de l'intérêt pour l'espace au sein des sciences sociales. La géographie est en retour mieux armée pour aborder spatialement les problèmes sociaux. Il s'agit donc d'inviter géographie et sciences sociales à dialoguer. "Etat", "société", "individu" sont des notions communes à ces disciplines, le décloisonnement ne peut être que fructueux.

G.Fumey peut terminer : "on est très fier d'avoir un voyou comme vous".

Compte rendu : Olivier Milhaud